



DGFIP

Le + syndical

CGC-DGFIP
Bâtiment TURGOT
86/92 allée de Bercy
Pièce 175 R – Télédocus 909
75 572 PARIS Cedex 12
Tél. : 01 53 18 01 39 – Fax. : 01 53 18 01 95
Mél. : cgc.bn@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.cgc-dgfip.fr/>

Paris, le 19 novembre 2014

Cher(e) collègue,

La CGC-DGFIP, syndicat catégoriel, défend l'ensemble des cadres de l'inspecteur à l'AGFiP de classe exceptionnelle. Concernant votre statut particulier d'AFiP, nous sommes **la seule organisation syndicale catégorielle**¹ à présenter **toutes les listes de candidatures en CAPN n°1. Ces dernières concernent l'ensemble de vos grades** (AGFiP de classe exceptionnelle, AGFiP de 1^{ère} classe, AGFiP de classe normale, AFiP et conservateur des hypothèques).

Notre organisation syndicale œuvre conformément à ses valeurs, pour l'amélioration des conditions de vie au travail **en prônant l'esprit d'équipe et de solidarité**. Il importe en effet de susciter **auprès de chacun** la motivation nécessaire à la cohésion des équipes, laquelle constitue **pour un supérieur hiérarchique, un facteur déterminant et indispensable au bon fonctionnement de ses services**.

Une élection professionnelle constitue un moment fort de la démocratie syndicale et c'est également l'occasion de dresser un bilan des actions menées.

Il ne s'agit pas ici d'adopter une position passiste mais au contraire de vous informer de manière globale et synthétique sur le travail accompli au service de vos intérêts professionnels. L'action syndicale menée préjuge en effet, de l'avenir.

Nos actions sont à visée collective et individuelle. Ainsi au niveau fonction publique, la CFE-CGC participe actuellement aux discussions sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations.

Au niveau directionnel et ministériel, nous traitons des questions statutaires, des régimes indemnitaires, des promotions...

Nos élus, Françoise COULONGEAT, Marie-Françoise HAYE-GUILLAUD, Sophie PAYART de FITZ-JAMES, Philippe GAILLARD, ont, quant à eux, défendu vos intérêts professionnels collectifs et individuels en CAPN n°1 :

- par leurs interventions vigilantes et constructives ;
- par la défense et le soutien apportés aux collègues qui les sollicitent tant au niveau de leurs promotions que de leurs mutations ;
- par la publication rapide de comptes rendus exhaustifs sur le site national du syndicat ;
- par un retour personnalisé immédiat concernant leurs demandes ;
- par leur participation active aux différents groupes de travail concernant l'encadrement supérieur et dirigeant.

La CGC-DGFIP a par ailleurs élaboré deux dossiers retraçant les diverses possibilités de promotion offertes aux cadres A ainsi qu'aux personnels relevant du statut d'administrateur des finances publiques. Ces dossiers publiés sur notre site **et régulièrement mis à jour**, vous permettent d'avoir **une vision complète** de vos possibilités de promotions.

Certes dans nos travaux, les contraintes budgétaires et celles liées à la fusion sont constamment présentes, mais nous rappelons à nos interlocuteurs que des priorités doivent être définies, qu'une véritable GPEEC doit être mise en œuvre. En effet, **les économies budgétaires trouvent leurs limites dans l'impérieuse nécessité d'une gestion équitable des personnels et dans une indispensable reconnaissance des cadres de notre direction**.

Cher (e) collègue soyez assuré(e) de notre total engagement et de notre entière détermination dans la défense de vos droits et vos intérêts.

¹ Affiliée à une Confédération elle-même catégorielle, la Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC)

Listes présentées par la CGC-DGFiP



Commission administrative paritaire nationale n°1

.....
4 DÉCEMBRE 2014
.....

CONFEDERATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT (CFE-CGC)
.....
FEDERATION DES FINANCES CFE-CGC

Administrateur général des Finances publiques de classe exceptionnelle

1. Didier LALLEMAND, Paris 2^{ème} (750)
2. Alain GUILLOUET, Vannes (056)
3. Bernard PINEAU, Nantes (044)
4. Christian BRUNET, Créteil (094)

Administrateur général des Finances publiques de 1ère classe

1. Françoise COULONGEAT, Blois (041)
2. Marie Françoise HAYE-GUILLAUD, Rouen (076)
3. Alain MIGNON, La Roche-sur-Yon (086)
4. Charles-Henri ROULLEAUX DUGAGE, Le Mans (072)

Administrateur général des Finances publiques de classe normale

1. Sophie PAYART DE FITZ-JAMES, Orléans (045)
2. François MUSY, Lille (RS90)
3. Philippe MARTIN, Paris (DET)
4. Jacques MARY, Paris 2ème (750)

Administrateur des Finances publiques, conservateur des hypothèques

1. Olivier ANDRE, Rennes (B317T07)
2. Philippe GAILLARD, Paris (B317T08)
3. Michel CAHUZAC, Pau (064)
4. Eric MISTO, Nanterre (092)